



26^{ème} édition
assises
nationales
des avocats
d'enfants

La Commission Droit des Mineurs
du barreau de Lyon présente

ENFANCE & DÉPENDANCE

20 NOV. 2026
21 NOV. 2026

LYON
Palais de la Bourse



Barreau
de Lyon
CITÉ DES AVOCATS



PROGRAMME

JEUDI 19 NOVEMBRE SOIRÉE

19H30 EXPOSITION À LA GALERIE EM'ARTS – LYON

Quand le street art questionne l'enfance et la dépendance

En écho aux Assises, la galerie d'art Em'Arts propose une exposition offrant un autre regard sur la thématique de l'enfance et des dépendances. Une quinzaine de street artistes y explorent le thème « Enfance et dépendance » à travers leurs créations. Découvrez leurs œuvres lors du vernissage de l'exposition, le jeudi 19 novembre 2026 à 18 h 30, à la galerie d'art Em'Arts (8 rue de la Poulallerie, 69002 Lyon).

VENDREDI 20 NOVEMBRE JOURNÉE ET SOIRÉE

08H30 ACCUEIL DES PARTICIPANTS

09H00 DISCOURS PROTOCOLAIRES

Intervenants : **Maître Hubert MORTEMARD de BOISSE** et **Maître Florence WISCHER** – Bâtonnier et Vice-Bâtonnier du Barreau de Lyon

09H30 **Maître Nathalie CHRISTOPHE MONTAGNON** et **Maître Cyrille CARMANTRAND** – Co-présidents de la commission droit des Mineurs du Barreau de Lyon

09H30 PLÉNIÈRE – ENFANCE ET DÉPENDANCE

Le mineur est dépendant par essence de sa famille, de son histoire, de la société. Regards croisés du philosophe, de l'anthropologue, du psychologue et du juriste, sous l'œil attentif d'un grand témoin de la société civile.

12H15 COCKTAIL DÉJEUNATOIRE – CHAPELLE DE LA TRINITÉ

14H00 ATELIER 1 / ENFANCE ET SOUMISSION

Venez explorer les phénomènes de soumission explicite ou intériorisée affectant les mineurs : les dépendances aux pairs, à l'usage de substances psychoactives dont le protoxyde d'azote, ainsi que les dynamiques de soumission relationnelle à l'œuvre dans certains contextes collectifs ou de réseaux.

ATELIERS

1 atelier par participant

ATELIER 2 / ENFANCE ET CULTURE

Le mineur est nécessairement dépendant de l'environnement dans lequel il est né et il grandit. *Comment la culture porte-t-elle la question de ses besoins fondamentaux ? Comment irrigue-t-elle la pratique de ceux qui gravitent autour du mineur ?*

ATELIER 3 / ENFANCE ET PATRIMOINE

Ou « les Aventures de Léa, Noah et Anatole » : venez explorer, de manière interactive, la possibilité pour un mineur, par essence dépendant, de bénéficier de leviers patrimoniaux pour agir seul et décider hors de ses représentants légaux.

ATELIER 4 / DÉPENDANCE ET RÉSEAUX

Les réseaux sociaux sont créateurs de liens, mais sont aussi dits source de dépendance et de dérives. Les lois adoptées pour protéger les mineurs sont-elles efficaces ? Sont-elles le seul moyen de prévention ? Journalistes, avocat d'influenceurs, Promeneur du Net et psychologue favoriseront la réflexion sur cette problématique.

ATELIER 5 / DÉPENDANCE ET INSTITUTIONS

Le mineur dépend des institutions pour la protection et l'exercice de ses droits. Lorsque celles-ci les retardent ou les entravent, notamment pour les enfants placés, l'avocat peut se trouver démuné.

Quel est l'impact de cette dépendance sur la santé mentale des jeunes ?

Philosophes, avocats et magistrats débattront de leur rôle et des limites de leur intervention face aux demandes des mineurs.

20H00 **SOIRÉE FESTIVE – CHAPELLE DE LA TRINITÉ**

SAMEDI 21 NOVEMBRE MATINÉE 

09H00 **ACCUEIL DES PARTICIPANTS**

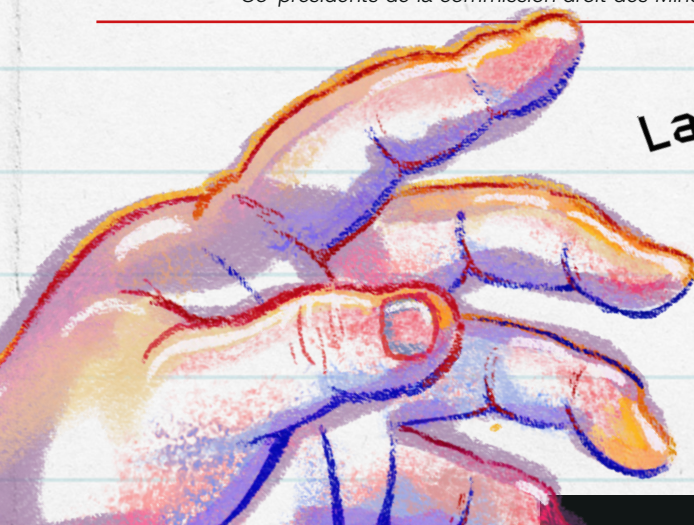
09H15 **PLÉNIÈRE — ENFANCE ET EXPLOITATION SEXUELLE**

Réflexions pour plus de cohérence dans les réponses à apporter aux mineurs victimes d'exploitation sexuelle par les différents professionnels intervenant autour de leurs situations. Un regard croisé sur leurs pratiques, aux fins d'articulation nécessaire entre protection, soin, accompagnement éducatif et réponse pénale.

11H45 **DISCOURS DE CLÔTURE**

Intervenants : **Madame Sarah EL HAIRY** – Haute-Commissaire à l'Enfance
Madame ou Monsieur le Défenseur des droits

12H30 **Maitre Nathalie CHRISTOPHE MONTAGNON et Maître Cyrille CARMANTRAND** –
Co-présidents de la commission droit des Mineurs du Barreau de Lyon



La famille c'est
mon
quartier.

pendant

COMMENT VENIR ?

PALAIS DE LA BOURSE — lieu du colloque
place de la Bourse, 69002 Lyon

Accès direct :

- Station métro *Cordeliers* (ligne A)
- Arrêt de bus *Cordeliers* : ligne TB11, C13, C14, C5, 9, 27 et 171

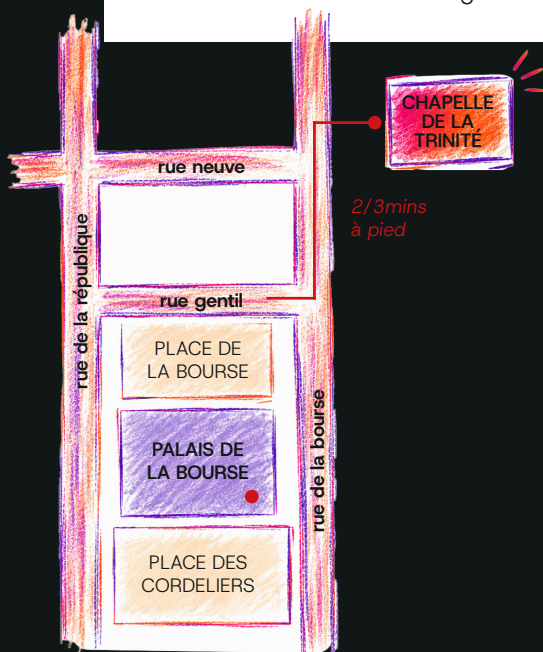
Depuis Gare Part-Dieu :

- En bus : arrêt de bus *Part-Dieu Jules Favre*, prendre ligne TB11 ou C13 direction *Gare Saint-Paul*, descendre à l'arrêt *Cordeliers*.
- En métro : métro B direction *Charpennes*, jusqu'au terminus, puis métro A direction *Perrache*, descendre à l'arrêt *Cordeliers*.

CHAPELLE DE LA TRINITÉ — lieu de restauration et de la soirée
29-31 rue de la Bourse, 69002 Lyon

Accès direct :

- Station de métro *Cordeliers* (ligne A)
- Arrêt de bus *Cordeliers* : ligne TB11, C13, C14, C5, 9, 27 et 171



TARIFS DE LA FORMATION

- Avocat – Plus de 2 ans d'exercice : 265 €
- Avocat – Moins de 2 ans d'exercice : 185 €

AUTRE TARIF

- Soirée festive : 75 €

FINANCEZ VOTRE FORMATION

Cette formation peut faire l'objet d'une prise en charge individuelle au titre de la formation professionnelle continue, selon les conditions définies par votre organisme financeur. La demande de financement doit être effectuée avant le début de la formation.

Informations nécessaires à votre dossier de prise en charge FIF PL :

Organisme certificateur : EDARA
Numéro de formation : 84691490869
Nombre d'heures de formation : 10h

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

- Service communication : communication@barreaulyon.com